



Le nouveau programme du PAH est édité ... N'hésitez pas à le consulter sur internet ou à le demander pour un envoi courrier !

Numéro 13, mai-juin 2013

Les Journées du Patrimoine de Pays des 15 et 16 juin

Le Pays d'Art et d'Histoire s'associe, pour les Journées du Patrimoine de Pays, à l'association *Les Cadoules de Martailly*.



Au programme des après-midis des 15 et 16 juin 2013, à Martailly-lès-Brancion, découverte lors d'une

balade (environ 5 km) de cadoules et murgers très nombreux sur tout le territoire de la commune, exposition de photographies et de maquettes de murs en pierre sèche. Les départs des balades seront organisés régulièrement en fonction de l'arrivée des participants.

Des nouvelles de la charte paysagère

Le cabinet d'étude travaille depuis deux mois, s'intéressant aussi bien à la géologie, à l'hydrologie qu'aux voies de communication et bien d'autres choses ! Ce diagnostic prendra fin au début de l'été. Pour présenter les résultats de cette première phase, une réunion publique est organisée à Cormatin (salle Claude Beun) **le 24 juin, à 20h00.**

RAPPEL

Une formation « pierre sèche » (septembre 2013, sur 3 jours) a été mise en place avec le CNFPT, organisme de formation des collectivités, à destination des agents communaux. Les mairies peuvent inscrire leurs agents jusqu'au 24 mai auprès du PAH.

Dates des prochaines animations du PAH

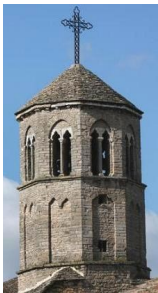
25 mai : Lecture de paysage au village de La Vineuse

6 juin : Conférence sur le village de Chardonnay

15-16 juin : Journées du Patrimoine de Pays

24 juin : Réunion publique pour la charte paysagère à Cormatin - Salle Claude Beun

Les clochers à l'honneur
À vous de les retrouver !



Mais où est-ce donc ?...

Quelques indices :

1. Une église classée monument historique en 1929
2. Dans une commune appelée Mont-Marat à la Révolution française

Réponse :
Saint-Alban

Les fours à pain

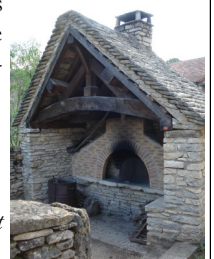
Au Moyen-Age et jusqu'à la Révolution française, l'usage de la plupart des fours à pain par la population était soumis à une redevance due au seigneur laïc ou ecclésiastique. En effet, le four banal était la propriété du seigneur qui se devait d'entretenir l'équipement. Au-delà du four, ces banalités pouvaient aussi porter sur les moulins ou les pressoirs et restèrent en vigueur jusqu'à la Révolution française.

Après la Révolution, les fours à pain ont été privatisés ou sont devenus communaux, gérés, entretenus et utilisés par la communauté ... devenant ainsi des lieux de sociabilité, comme le lavoir ou la fontaine publique par exemple.

Les fours à pain peuvent être des édifices autonomes ou accolés à des bâtiments. Lorsqu'ils se situent à l'extérieur, un appentis permet souvent de protéger du vent. Plusieurs éléments se retrouvent dans tous les fours à pain : la **voûte** avec sa **couverture** en lave, la **sole** où brûle le bois et cuit le pain, la **gueule** ou la **bouche** donnant accès au four.

Aujourd'hui, de nombreux fours à pain ne fonctionnent plus, rendus inaccessibles par la végétation grandissante ou détruits en partie par manque d'entretien. Plusieurs associations du territoire en ont déjà restauré ou sont sur le point de lancer des travaux. Des fêtes du pain ou des journées de cuisson de pain ou de pizza animent régulièrement dans les villages ces fours à pain restaurés.

Des communes choisissent aussi d'investir dans la restauration de ce petit patrimoine. Ainsi, la commune de Blanot a racheté et restauré le four à pain situé au centre du village. Il fut inauguré en 2000 lors des Journées du Patrimoine de Pays qui ont lieu annuellement au mois de juin.



Four à pain de Blanot

Pour plus de renseignements :
www.pahclunytournus.fr

Pour contacter le PAH :
pahclunytournus@yahoo.fr